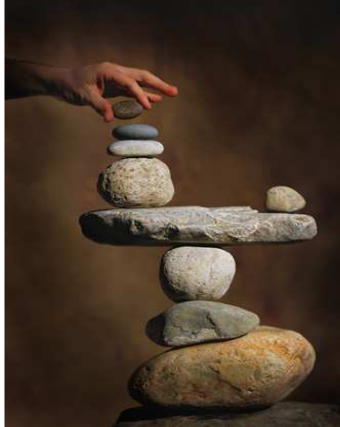




Le résumé d'évaluation



Bureau
International
Du Travail

Unité
D'Évaluation

Programme de prévention des désastres naturels par la réhabilitation de l'environnement à travers la création d'emplois (PPDNRE) Gonaïves, Haïti

Faits Rapides

Pays: *Haïti*

Evaluation final : *Dec 2011*

Mode d'évaluation: *Indépendant jointe*

Domaine technique : *EMP/INVEST*

Gestion de l'évaluation : *Mr. Van Imschoot*

Equipe d'évaluation: *Silvana
MASTROPAOLO, et Oloferne EDOUARD*

Code du projet : *HAI/10/01/UND*

Donateur : *UNDP*

Mots-clés : *Réhabilitation, création d'emplois,
reconstruction économique*

Sommaire executif

SYNTHESE

L'évaluation finale du *Programme de Relèvement de Région de l'Artibonite par la création d'emplois à travers des actions de réhabilitation environnementales et de prévention des désastres* a été menée entre le 5 Septembre et le 3 Octobre 2011 par les consultants indépendants Silvana Mastropaolo- et Oloferne Edouard sur requête du PNUD/ BIT - Haïti.

En effet, cette équipe s'est chargée d'analyser de manière qualitative et quantitative la démarche conceptuelle et opérationnelle mise en oeuvre par ce programme et de dégager des pistes de capitalisation et d'extension des acquis de ce dernier à plus grande échelle et ceci dans la logique de contribuer aux deux plus grands défis au développement durable d'Haïti : La création d'emplois et la protection de l'environnement.

Ainsi, cet exercice d'évaluation s'adresse essentiellement aux trois principales composantes du programme qui sont:

- Création d'emploi,
- Protection de l'environnement pour la réduction des désastres,
- Renforcement institutionnel des acteurs locaux et capacitation des communautés

Compte tenu du contexte post-désastres des communes des Gonaïves et d'Ennery après la tempête Jeanne, ce programme se veut avant tout être stratégique en misant sur la création rapide d'emplois susceptibles de générer des revenus au sein des populations les plus déshéritées. D'autre part, il a ensuite encouragé la mobilisation et la responsabilisation des communautés/ organisations locales dans la planification, l'exécution et la gestion des activités de protection du territoire de la région de l'Artibonite contre les risques naturels. Entre

2006 et 2011, ce programme a connu dans son développement, quatre (4) principales phases qui sont refinancées de façon discontinue et s'est grandement marqué par l'implantation de chantier de travail décent axé sur la mise en place de dispositifs mécaniques de lutte antiérosive.

En regard des éléments à évaluer et des questions soulevées par le Gestionnaire du projet (PNUD/BIT), la mission se questionne sur les éléments caractéristiques susmentionnés en tenant compte des critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité, de la cohérence des interventions, des impacts et de la valeur ajoutée des principaux partenaires et de l'approche inter-agence des nations unies à l'implémentation de ce projet. Ne disposant pas d'un cadre de planification logique pour sa durée de réalisation, ce programme dénote une grande capacité de réponse aux situations préoccupantes de sous-emploi chronique et de vulnérabilité aigue qui sévissait aux Gonaïves après les inondations de 2004. De plus, ce projet a développé une approche centrée sur la gestion de contrats de service mis en oeuvre par des fédérations.

Tout cela lui a permis d'effectuer des travaux de protection de sols sur six (6) micro-bassins versants des municipalités des Gonaïves et d'Ennery et de mobiliser une bonne partie des populations actives de ces zones (9000 personnes employées) dans l'implantation et le contrôle de ces ouvrages. Soulignons entre autres que la majorité des investissements consentis par ce programme (plus de 80% des fonds disponibles) ont été faits pour la mise en place des travaux d'aménagement au détriment du renforcement des facteurs structurels dont dépend la viabilité des réalisations du projet.

De plus, il y a lieu de noter également les limitations du programme à pouvoir répondre à cet important bassin de main d'oeuvre et le manque de prise en compte des caractéristiques hydrogéologiques spécifiques des versants

aménagés dans le dimensionnement de ces structures. Bien que ce programme démontre une bonne coordination entre les différentes agences des Nations unies impliquées, des faiblesses ont enregistré en matière de mise en valeur et de communication des éléments de succès à un public plus large.

Tout compte fait, un certain nombre de pistes d'amélioration sont à envisager dans le cadre des efforts de consolidation et/ou d'extension des acquis de ce projet. Ces actions consistent principalement à développer dans la durée, une planification logique axée sur des résultats à différents niveaux, à renforcer la coresponsabilité à l'échelle départementale et communale pour la protection du territoire, à soutenir l'entrepreneuriat local, à garantir un cadre de financement de long terme et à mettre en oeuvre un cahier de normes des travaux de conservation des sols et des eaux et un système de suivi-évaluation.

1. Introduire les guides méthodologiques et la boîte à outils dans les formations de base des nouveaux inspecteurs et contrôleurs de travail ; et
2. Utiliser les politiques nationales du travail comme un outil de négociation avec les ministres en charge du budget pour obtenir les crédits nécessaires à la modernisation de l'administration du travail.

En conclusion, la mission a retenue les leçons suivantes :

Dans la mise en oeuvre du projet, la définition des priorités au plan national a été instructive car elle a permis d'identifier les préoccupations spécifiques à chaque pays et de les faire pendre en charge par le projet.

- Le plaidoyer auprès des autorités peut contribuer à impulser une dynamique d'amélioration des moyens et conditions de travail des Inspections du Travail;

- Le bon pilotage du projet doit beaucoup à la mise en place des GTT et à l'approche participative;
- Le recours à l'expertise locale pour concevoir et élaborer, de manière participative, le guide méthodologique destiné à l'Administration du Travail a permis de prendre en compte le contexte, la législation et les pratiques propres à chaque pays.

Les principaux enseignements identifiés sont groupés par composantes essentielles du projet et listés ci-dessous. Ils sont d'ordre général et découlent des déductions :

Gestion du projet axé sur les résultats :

Les activités de relance économique et de prévention des risques et des désastres naturels nécessitent d'être planifiées sur le moyen et le long terme et réclament d'importants efforts pour systématiser l'information, promouvoir leur diffusion et garantir un suivi-évaluation périodique des résultats de développement.

Dans le cas où le développement du projet comporte différentes étapes, chacune d'elles doit suivre un processus de planification/évaluation tout en tenant compte des périodes de suspension des activités du projet.

Financement

La programmation des financements doit nécessairement suivre pour éviter les inefficiences et les échecs dans les résultats de développement prévus.

Exécution

L'Approche Fédération applique le principe de la coresponsabilité et permet un meilleur enracinement du projet dans le milieu en contribuant à la durabilité des interventions.

La prise de conscience sur la nécessité de protéger le territoire, par le biais des actions structurelles de prévention des risques

contribue grandement à mettre le territoire et la population résidente à l'abri des catastrophes naturelles. Les ouvrages de CES réalisés sur les pentes dégradées protègent des dégâts des eaux de ruissellement. Leur efficacité peut augmenter si on intervient à l'échelle des micros bassins avec des techniques diversifiées. Cette valeur ajoutée apporterait une meilleure intégration des autres activités de conservation et favoriserait la participation des acteurs locaux dans la mise en oeuvre et le suivi-évaluation du plan BV.

Leur dimensionnement nécessite une bonne assistance technique, de l'analyse environnementale des zones d'intervention et de la capacitation des travailleurs.

L'organisation du travail dans les chantiers de réalisation selon les normes du travail décent a démontré l'efficacité et l'acceptation sociale en favorisant une meilleure implication des communautés dans la mise en oeuvre du programme. La méthode est actuellement en cours de réplification par d'autres organisations (GIZ) dans le même contexte et se révèle appropriée pour être appliquée sur une plus grande échelle. La capacité opérationnelle installée au sein des fédérations constitue une ressource locale pour la répliquabilité de cette expérience dans d'autres zones du bassin versant et démontre l'importance de la formation et l'organisation des populations pour la mise en application des techniques de conservation des sols et des eaux.

La création d'emploi massif à travers la réalisation des travaux publics et collectifs est fortement demandée à différents niveaux (départemental et national) et représente un important instrument de paix sociale, de reconstitution du tissu socio/économique et de réhabilitation de l'environnement. Un élément de risque demeure la mobilisation des quantités massives de travail rémunéré qui peut susciter l'intérêt des parties pour guider l'engagement à des fins électorales. La mise en oeuvre de systèmes démocratiques clairs et de contrôle

communautaire sur le système de recrutement assure le ciblage des populations plus vulnérables et protège contre des effets indésirables.

Communication

Bien que le projet soit connu des acteurs locaux et des efforts de communication ont été faits à différents niveaux, les éléments de succès n'ont pas été suffisamment documentés et diffusés auprès d'un plus large public. Beaucoup plus de ressources devraient être attribuées pour soutenir les activités de communication et de diffusion du projet.

Coordination

Le projet a mobilisé une multitude de partenaires qui ont contribué à plusieurs niveaux (financiers, logistiques, institutionnels, sociaux, etc.). Cela n'a pas forcément encouragé l'utilisation optimale des différentes opportunités existantes (expertise, normes, appui institutionnel, logistique, etc.). Il est important que ces partenaires participent plus activement aux instances de coordination ; ce qui pourrait générer une contribution beaucoup plus concrète sur le plan opérationnel (identification des problèmes, échanges techniques, des évaluations, des études, des pratiques administratives et les processus réglementaires, etc.).